

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-589355

707-6

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6882

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABDELLAOU, Ihsane

Date de naissance :

28/9/96

Adresse :

7a, lot Haj Fekh 5, Appt 1 CASA 364 34 Dhs

Tél. : 0664738897

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Dr BEHATE Mohamed

Médecin Généraliste

Lot. Al Farah Doha Imm. 19 Apt. 2

RDC Bd. Haj Fateh Hay Oulfa

Casablanca - Tel: 0522 65 00 15

Date de consultation :

28 JAN 2021

Nom et prénom du malade :

HORAKANI Bouihaz Age: 24

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 28/01/2021



Dr. BEHATE MOHAMED

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

INPE: 091017988

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 JAN 2021			150,00	INP : 091017988 Dr. BEHATE Mohamed Médecin Généraliste 101. Al Harah Delta Inn 19 Avpt. 2 RDC 24. Hal Hatch Hay Outa Casablanca - Tel: 022 65 00 18

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Casablanca - Tel: 052 30 39 12 INPE: 00204209700024 ICE: 00204209700024	28.01.21	211,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : []
				Coefficient des travaux []
				Montants des soins []
				Début d'exécution []
				Fin d'exécution []
				Coefficient des travaux []
				Montants des soins []
				Date du devis []
				Date de l'exécution []

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplômé du Centre Hôpitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida

Ex aux Forces Armées Royales

rale

LOT: 0010

PER: 08-23

PPC: 48.00 DH

anca, le :

28 JAN. 2021

الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي بمستشفيات الجديدة سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

طب العام

LOT: 200388

PER: 03-23

PPC: 25,000DH

الدار البيضاء . في:

HOUKANTI Bouh.

Pharmacie Annadra

Lot. Habiba N° 6272

Tel: 05 22 60 39 12

25,00

1 - Bedekine

PHARMACIE ANNADRA
Lot. Habiba N° 6272 Casablanca
Tél: 05 22 60 39 12
NPE: 10220024
00204233700024

25,00

2 - Sains force

PPV 116DH40 LOT 08022 1
EXP 09/2022

28 -

Coccidin

FLOXAM®
Flucloxacilline
500 mg 24 gélules

21 -

3 - Compresse Jemka

116,40

4 -

جزئية الفرح-الضحي - العمارة 19 الشقة 02 الطابق الأسفل، شارع اليمون الماج فاخ امتداد الالفة - بنياسفة 20190 الدار البيضاء
Lot. AL FARAH - Addoha, Km. 19, Appt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fateh Extension Oulfa, Lissasfa 20190 Casablanca

Tel: 05 22 65 00 18

48,00

~~Septogram Spon~~

~~216,00 sans honneur~~

PHARMACIE ANNASSIM
Casablanca - Maroc
Lot. Al Farah Doha Imm. 19 April. 2
INFE: 03210552
ICE: 032042097000024

~~Dr. REHATE Mohamed
Médecin Généraliste
Lot. Al Farah Doha Imm. 19 April. 2
RDC Bd. Haj, Fatah Hay Oulfa
Casablanca - Tel: 0524 55 00 10~~

